



Verónica San Julián est Professeur Titulaire de Droit Civil à la Faculté de Droit de l'Université de Navarre (Espagne). Elle a été Vice-doyenne de cette Faculté et membre de la Commission de Recherche de l'Université de Navarre pendant six années (2008-2014). Elle a été aussi : membre de la Commission du Programme de Doctorat en Droit chargée de sa direction et gestion académique pendant deux années (2012-2014) ; coordinatrice de Qualité de la Faculté de Droit (2009-2014) ; directrice du Séminaire d'Innovation Enseignante et de la Recherche de cette Faculté (2008-2014) ; et directrice du Cours de Spécialisation en Droit de la Navarre accordé par la Faculté de Droit aux professionnels du Droit (2015-2017).

Elle est membre du Réseau Universitaire Internacional sur Bioéthique et Droit depuis 2007 ; membre du Groupe de Recherche "Droit Privé et handicap" depuis 2011 ; et membre du Groupe *Actualiza* (Groupe dédié à la Réforme et l'Actualisation du Droit Privé en Espagne) depuis 2012.

Elle est professeur de Droit Civil dans le Degré en Droit et dans le Double Degré en Droit et Économie - Administration et Direction d'Entreprises (Université de Navarre). Elle a été aussi professeur d'Éthique et Législation Sanitaire, dans l'École d'Infirmierie (Université de Navarre); professeur dans le Mastère en Bioéthique de la Faculté de Médecine (Université de Navarre); professeur dans le Mastère en Droit Fiscal (Université de Navarre); et professeur dans le programme de doctorat de la Faculté de Droit.

Elle travaille dans le domaine du Droit médical, mais aussi dans le domaine de la personne et des contrats.

Parmi ses nombreux publications dans ces trois domaines, en plus des publiées dans la collection *Droit, Bioéthique et Société* avec la RUIB, elle a écrit en droit médical: "Les principes généraux de la Loi 41/2002, relative aux droits des malades", 2004; "Le recul parmi la Déontologie et le Droit médical", 2005; "L'autonomie de la volonté y le forme dans le testament de vie", 2005; "Les directives anticipées en France et en Espagne", 2007; "Nature juridique du représentant du malade", 2007 ; "Le testament de vie en Espagne: ombres et lumières", 2011 ; "La famille dans la prise de décisions médicales de l'adulte incapable", 2013 ; "Les directives anticipées, un instrument encore à découvrir et déployer", 2014. Dans le domaine de la personne : "La déficience intellectuelle survenu : prolifération d'outils juridiques peu utilisés. Étude de ses causes", 2015; "L'autonomie de la volonté et la protection publique dans le cas d'adultes avec la capacité d'agir affectée", 2016. Et dans le domaine des contrats : "L'objet du contrat", 1996 ; "Les contrats touristiques (logement, gestion hôtelière et voyage combiné)", 2001, 2009 (2^a ed.) ; "Le contrat de logement : un Droit commun du logement?", 2011.

Elle a dirigé quelques thèses de doctorat déjà défendues, parmi las quelles ce sont: "*Étude comparée du concept de dignité humaine dans la législation espagnole et mexicaine sur fécondation assisté*" (soutenue par Ximena Puente, en 2002); et "*Le dommage disproportionné et leurs implications dans la responsabilité médical*" (soutenue par Karol Montilla, en 2007).

Plus d'information : <http://www.unav.es/adi/servlet/Cv2.ara?personid=32804>